

ABONNEMENT

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 DÉCEMBRE 1886

BRUITS DE GUERRE

Nous avons grandement raison, hier, de tenir nos lecteurs en garde contre les démentis de bruits de guerre donnés par la feuille de M. Gendre.

S'il faut en croire les républicains, la guerre est inévitable.

C'est vainement que M. Barthélemy Saint-Hilaire se serait prosterné aux pieds du roi de Prusse; que M. Ferry aurait envoyé à Berlin les clefs de la République sur un plat d'argent et obéi à M. de Bismarck en allant au Tonkin; que M. de Freycinet se serait fait représenter par son doux Herbertte.

Rien n'y a fait.

L'Allemagne, comme le loup de la fable, répond à tous les bélements de l'agneau républicain :

— Tu la troubles!...

Et, en effet, il paraît que la République trouble le sommeil du prince-chancelier et ne permet au vieil empereur de goûter aucun repos.

Le tableau que les républicains nous font de nos destinées n'est pas réjouissant. C'est la guerre fatale, inévitable, obligatoire, agrémentée d'une révolution intérieure et d'un bouleversement social et politique à fond.

M. Rochefort, qui se pique d'être un peu prophète et surtout d'avoir ses renseignements de bonne source, crie ce matin :

SENTINELLES

PRENEZ GARDE A VOUS !

« Le vent, qui hier soufflait à la paix, souffle de nouveau à la guerre. Nous croyons savoir que le ministère de la guerre a reçu l'avis qu'ordre avait été donné par le gouvernement allemand à la Société de la Croix-Rouge de préparer ses ambulances. On ajoutait que l'alliée effective de l'Allemagne serait l'Italie, à qui Bismarck a promis non-seulement Nice et la Savoie, mais la Corse et la Provence.

« L'Allemagne n'attendrait même pas le printemps pour nous attaquer et entrerait immédiatement en campagne, l'Allemand étant plutôt un soldat d'hiver qu'un soldat d'été.

« Ce qu'il ne faut ni souhaiter ni craindre, mais ce qui est supposable, c'est qu'en France, la lutte étrangère se compliquerait presque aussitôt d'une révolution. Jamais le peuple ne pardonnerait aux Tonkinois du ministère ou de la Chambre d'avoir gaspillé nos hommes et nos millions dans une aventure inepte, au moment même où l'ennemi nous surveillait, attendant, pour se jeter sur nous, que nous eussions épuisé nos ressources.

« D'ailleurs, vous imaginez-vous Goblet jouant les Carnot et Dauphin montant à cheval? La Chambre serait vraisemblablement dissoute par le peuple — si elle ne se dissolvait pas d'elle-même — et le cabinet balayé. Voilà l'avenir probable.

« Que sortirait-il ensuite de ce monument presque inévitable? Un triumvirat, peut-être même une dictature.

« Reste s'il s'agit de l'alliance, au moins l'espoir d'un secours ou d'un dérivatif de la part de la Russie. Nous serions naïfs d'y compter. Le Czar ne s'intéresse pas plus à la France de 1880 qu'il ne s'est intéressé à celle de 1870. Il marquera les coups, prêt à se jeter dans les bras de l'Allemagne, si elle nous bat; à lui tailler des croupières, si elle est battue. Nous n'avons donc à nous fier qu'à nous-mêmes, à notre excellent armement, à NOTRE FORMIDABLE ARTILLERIE ET A ATTENDRE.

Comme dans la Dame blanche :

Maintenant écoutons, et surtout attendons.

Ce qui ressort de ces révélations, prises, évidemment, dans le cabinet de notre Boulanger, c'est que nous devons nous attendre à une agression très prochaine de la part de l'Allemagne et de l'Italie, — de l'Italie « sœur », de cette bonne Italie unanime, dont les républicains, collaborateurs des Napoléons, ont mis leur gloire et nos écus à constituer l'unité.

C'est à eux, en effet, que l'on doit la double unité de l'Allemagne et de l'Italie; c'est à eux que la France doit ces deux redoutables ennemis que l'on devait trouver unis pour l'invasion et le dépeçement du pays.

Voilà pour le passé.

Pour le présent, c'est aux républicains que nous devons l'expédition du Tonkin, décidée par M. de Bismarck, exécutée par les majorités républicaines, et qui devait avoir pour effet de ruiner nos finances et de désorganiser nos forces militaires.

Pour achever l'œuvre, c'est à eux que nous devons le général-citoyen, qui pense ne pouvoir mieux faire, pour plaire à la démocratie, que de présenter un projet de réorganisation de l'armée au moment où toute l'Europe est en armes.

C'est complet, on le voit.

Sous l'Empire, les républicains s'alliaient à Napoléon pour soutenir la Prusse et constituer l'unité italienne.

Sous la République, ils adoptent les plans de M. de Bismarck qui ont pour but d'affaiblir notre situation militaire.

M. Rochefort a beau dire que le peuple profitera de la déclaration de guerre de l'Allemagne pour chasser « les odieuses brutes » de la majorité parlementaire, inaccessible à tout sentiment patriotique, — cette vengeance populaire n'affaiblira pas les conséquences d'une invasion qu'on nous représente comme inévitable et que nous devons, cette fois, comme en 1870, aux républicains, à leur criminelle ineptie, à leur politique imbécile et anti-patriotique.

Eux-mêmes en font l'aveu.

Si le Peuple était bien inspiré, ce n'est pas au moment où l'Allemand et l'Italien envahiraient la France, qu'il devrait procéder à une exécution justicière « des odieuses brutes de la majorité sans patriotisme. » C'est auparavant.

Que le Peuple fasse la Monarchie, — c'est le seul moyen pour lui d'économiser une invasion, d'éviter la guerre.

Que le Peuple se souvienne que sous l'Empire, les monarchistes combattaient l'u-

nité de l'Italie, qui convoite aujourd'hui la Corse et la Provence, et trouvaient la Prusse, protégée des Républicains, trop puissante.

Si l'on eût écouté les monarchistes et les catholiques, la France n'eût perdu ni une pierre de ses forteresses, ni un pouce de son territoire.

Voilà ce que le Peuple doit se dire.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Gaulois annonce que, dans le dernier conseil des ministres, M. Boulanger aurait consenti, sur la demande de ses collègues, à renoncer momentanément à sa demande de crédit de 400 millions; il se contenterait, pour l'exercice prochain, de 43 millions.

M. Herbertte, ambassadeur à Berlin, aurait été chargé par M. Flourens de faire part de cette décision au gouvernement allemand.

Dans quel conseil des ministres cette renonciation a-t-elle eu lieu? Il n'y a eu de conseil ni dimanche ni samedi. Et il n'en était pas question vendredi.

En tous cas, si la note est exacte, il sera permis de faire observer qu'il était inutile de demander des crédits auxquels on peut si facilement renoncer; c'eût été plus adroit et plus digne.

Le ministre de l'intérieur continue à s'occuper, de concert avec ses directeurs, du projet sur les sous-préfectures qu'il compte déposer à la rentrée. Tous les préfets que M. Goblet a reçus jusqu'à présent se sont montrés favorables à la suppression d'un certain nombre de sous-préfectures dans leurs départements.

Pour arriver à la réduction des sous-préfectures, le ministre de l'intérieur se propose de prendre pour point de départ, non pas l'importance, mais l'étendue de chaque arrondissement.

Les sous-préfectures les moins étendues seront les premières sacrifiées.

58 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

VIII

En route, Antoinette commença à comprendre son imprudence. En s'interrogeant, elle ne pouvait se dissimuler qu'elle avait voulu se rapprocher de Richard, respirer le même air que lui; or, qu'arriverait-il, s'ils allaient se rencontrer? Quelle contenance aurait-elle? Son trouble ne la trahirait-il pas?

Mais bientôt elle se moqua de ces craintes: Par quel hasard pourrait-elle le rencontrer, alors qu'elle ne savait même pas au juste dans quelle ville il se trouvait en ce moment?

Les deux époux arrivèrent à Marseille et s'embarquèrent immédiatement pour Livourne. Antoinette, bien entendu, réglait l'itinéraire.

A Livourne, en se sentant sur le sol italien, il lui revint un peu de cette crainte qui l'avait agitée

au départ. A Florence, où ils allèrent ensuite, même impression: c'est à peine, les premiers jours, si elle osait sortir. Mais elle ne tarda pas à s'enhardir: Qu'avait donc, après tout, cette rencontre de si redoutable, qu'en pouvait-il résulter? Elle aurait voulu qu'elle se présentât. Elle l'appela, elle la cherchait.

Alors ce furent des sorties continuelles, des courses du matin au soir, des visites rapides et répétées dans les musées, dans les églises, dans les villas et les palais où pouvait se trouver quelque œuvre d'art remarquable. Le soir, elle rentrait, de mauvaise humeur. Maheurtier n'en pouvait plus.

Un matin, elle lui dit :

— Nous allons partir pour Venise.

— Pour Venise! Cependant nous n'avons vu ni Rome, ni Naples.

— A quoi bon? Il n'y a rien là d'intéressant.

A Venise, puis à Gènes, les choses se passèrent absolument comme à Florence.

Malgré la singularité de cette façon de voyager, Maheurtier n'élevait aucune objection, aucune plainte. Seulement il était beaucoup plus souffrant qu'avant son départ.

A Gènes, quand ils eurent tout visité, il proposa de rentrer en France. Mais Antoinette refusa :

« On pouvait bien attendre quelques jours, prendre le temps de se reposer! » — Elle restait mainte-

nant toute la journée dans sa chambre, seule, ennuyée, triste. Son mari ne savait qu'imaginer pour la distraire.

Un jour qu'il attendait une lettre de Paris, il descendit lui-même au bureau de l'hôtel pour la prendre. A côté de la sienne, s'en trouvaient cinq ou six autres, dont l'une attira son attention: elle était adressée à M. Richard Syramin, peintre, hôtel de la Croix de Malte, à Gènes. Cette adresse lui rappela l'admiration d'Antoinette pour l'un des tableaux de l'artiste.

— Comme elle sera contente de le voir, pensait-il, de lui commander un autre paysage. Il faut que je fasse connaissance avec lui.

Tandis qu'il formait ce projet, un jeune homme entra au bureau, s'empara de la lettre qui avait attiré le regard de Maheurtier, et la parcourut rapidement avec une émotion attendrie. Maheurtier l'aborda, en s'excusant de l'indiscrétion involontaire qui lui avait fait connaître son nom; puis, il le complimenta sur son talent, et lui dit l'admiration enthousiaste que sa femme éprouvait pour ses tableaux.

Richard trouva ces compliments fort exagérés, surtout à propos d'une toile qui datait de trois ans. Mais Maheurtier lui laissa à peine le temps de s'étonner. Il le pria de faire pour lui un autre tableau, autant de tableaux qu'il pourrait.

— Au reste, ajouta-t-il, nous restons tous deux

dans cet hôtel. Si vous voulez avoir la bonté de passer un instant chez moi, ma femme vous indiquerait les sujets qui lui conviendraient le mieux.

— Volontiers, dit Richard, et même... dans un instant, si cela vous convient.

— Très bien... Je vais la prévenir et je vous attends.

Antoinette était dans sa chambre, étendue plutôt qu'assise sur une causeuse, dans une attitude d'accablement et d'ennui. A ce nom de Syramin, qui lui arrivait ainsi à l'improviste, elle se redressa brusquement en poussant un cri de surprise. Maheurtier ne vit là que la joyeuse satisfaction d'un enfant dont on flatte le caprice.

— Oui, continua-t-il gaiement, je l'ai abordé, c'est un jeune homme charmant; je lui ai parlé de vous, de l'admiration que vous inspirent ses œuvres.

— Mais non!... balbutia-t-elle d'une voix émue, il ne fallait pas.

— Pourquoi? c'est la vérité d'abord; et cela n'a pu que le flatter. Je lui ai demandé à brûle-pourpoint un autre paysage, d'autres tableaux; je les couvrirai d'or, s'il l'exige. Il m'a promis; mais comme il s'agit de votre goût plus que du mien, il a été convenu qu'il viendrait s'entendre avec vous.

— Comment!... s'écria Antoinette, il a été convenu!...

— Sans doute, c'est tout naturel.

La note suivante a été communiquée à plusieurs journaux qui paraissent lui attribuer une origine officieuse :

« Il résulte d'informations prises auprès de personnes en relations constantes avec certains attachés militaires étrangers, que ces officiers comptent absolument sur la presse française, et particulièrement sur la presse militaire, pour être exactement renseignés sur notre organisation.

« Un exemple vient à l'appui de ce renseignement.

« La minute du rapport du capitaine allemand Von Scharzhofen sur les manœuvres navales de Toulon a permis de constater que ce document était en majeure partie rédigé d'après les informations de certains journaux français.

« Un pareil exemple trace à la presse de toute nuance la ligne de conduite à observer quand il s'agit d'informations militaires.

« Il faut qu'elle s'impose sur certaines questions la plus grande réserve, sinon un silence absolu, sous peine de devenir un auxiliaire précieux pour l'étranger. »

D'après des renseignements très exacts, le gouvernement allemand aurait fait dresser une liste de tous les employés du « réseau annexé » de la Compagnie des chemins de fer de l'Est avec indication de leurs états de services et leur lieu de naissance. Il aurait décidé de licencier tous ceux qui, nés en France, se sont fait naturaliser Allemands après la guerre pour conserver leur place. Le gouvernement ne veut plus avoir dans le service des lignes frontalières que des Allemands de naissance.

Cette mesure serait appliquée à partir du 4^e janvier.

LA DÉFENSE DU LITTORAL

On lit dans le XIX^e Siècle :

« Les ministres de la marine et de la guerre viennent d'instituer une commission d'études de la défense du littoral, dont la mission sera d'examiner toutes les questions relatives à la défense des côtes.

« Cette commission comprendra cinq représentants de chaque département ministériel. »

On annonce que M. Letellier, l'officier français arrêté récemment près de Carlsruhe, va être remis en liberté.

Le Figaro, le Soleil, le Moniteur et le Gaulois ont publié, avant-hier matin, la note suivante :

« M. Lambert de Sainte-Croix a reçu de Monseigneur le Comte de Paris une lettre particulière le remerciant d'avoir tracé dans son discours de Lyon, à côté du tableau des maux dont souffre la France, quelques-uns des caractères principaux du gouvernement qui peut les réparer.

« Cette lettre avait été précédée d'un télégramme dans lequel le prince exprimait à

M. Lambert de Sainte-Croix « ses félicitations sincères et sa cordiale approbation. »

LES QUESTIONS DU SOLEIL

Est-il vrai, demande le Soleil, que le ministère de la guerre à Berlin prend des mesures pour pousser peu à peu les forces vives de l'Allemagne du côté de la frontière de l'ouest, c'est-à-dire du côté de notre pays, de manière à concentrer sans bruit, par des mouvements successifs de troupes, deux cent cinquante à trois cent mille hommes en Alsace-Lorraine ?

Est-il vrai qu'il y a déjà à l'heure actuelle en Alsace-Lorraine cent cinquante mille soldats allemands, cinq cent mille fusils et des approvisionnements et munitions pour une armée de cinq cent mille hommes ?

Est-il vrai que dans l'Allemagne du Sud et dans les pays rhénans, les paysans ont été avertis de tenir leurs voitures et leurs attelages en parfait état pour le cas où ils seraient réquisitionnés par l'Administration de la guerre ?

Est-il vrai que les chefs de gare en Alsace-Lorraine ont reçu des instructions détaillées pour le transport d'un matériel de guerre considérable et que toutes leurs dispositions sont prises ?

Est-il vrai que dans les premiers jours de janvier 1887, l'Allemagne aura en Alsace-Lorraine deux cent mille hommes qu'elle sera en mesure de concentrer en trois jours devant Nancy en face des quarante ou cinquante mille hommes que nous pourrions lui opposer au premier moment sur notre frontière de l'Est ?

Est-il vrai que le plan de campagne de l'état-major allemand consiste à nous surprendre en pleine mobilisation, avant que nos troupes d'Algérie aient le temps d'arriver en France et à disloquer notre armée par une attaque brusquée sur notre frontière, système qui a de grandes chances de réussir à cause de la faiblesse de nos garnisons de l'Est et de l'infériorité numérique de notre cavalerie indépendante ?

Est-il vrai que la Belgique, séduite ou intimidée, est résignée à laisser violer sa neutralité et à livrer passage à travers son territoire aux troupes allemandes ?

Est-il vrai qu'il y a entre l'Allemagne et l'Italie un traité d'alliance offensive et défensive, et que cette dernière puissance est en état de mobiliser douze corps d'armée représentant, sans compter les chasseurs des Alpes, quatre cent mille hommes « pouvant jouer un rôle important à côté d'alliés puissants » ?

Ces derniers mots son extraits d'un discours prononcé par M. de Robilant, au Parlement italien, qui a voté sans discussion tous les crédits demandés. Les questions posées par le Soleil resteront sans réponse ; elles sont pourtant du plus haut intérêt.

UNE LETTRE DE M. ANTOINE

Le Moniteur de la Moselle publie la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,
» La Gazette de Lorraine reproduit un ar-

Il était convaincu qu'Antoinette ne tarderait pas à changer d'idée.

Quant à Richard, il se mit à la disposition de Maheurtier. Seulement il s'étonna, et en cela il était tout à fait sincère, qu'on se fût passionné aussi vivement pour le paysage dont Maheurtier lui avait parlé le matin.

— Il y a là tout au plus, dit-il, quelque indice de talent ; peut-être une certaine originalité. Au reste, je crois me souvenir qu'une... personne aussi trouvait ce tableau charmant.

— Eh bien ! dit Maheurtier, cette personne n'a pas pu l'admirer plus qu'Antoinette.

— Antoinette ? fit Richard en tressaillant.

— C'est le nom de ma femme. Elle se souvenait d'avoir vu ce tableau, mais elle ne savait plus où, à un étalage peut-être ? Il a fallu le trouver, l'avoir. Richard l'écoutait à peine.

— Antoinette ! se répétait-il. Est-ce que ce serait elle ?

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 28 décembre,

Les PETITES GODIN, comédie en 3 actes.

Les Amours de Cléopâtre, vaudeville.

ticle de la Gazette de Cologne où il est affirmé « qu'on a trouvé dans la boîte aux lettres des députés au Reichstag une lettre adressée de Paris à M. Antoine, député de Metz, émanant du cabinet particulier du ministre de la guerre, ainsi que le démontrait le cachet apposé au verso ».

« Si j'étais rédacteur d'un journal, je me demanderais avant d'écrire de pareilles lignes :

« Quel genre de métier fait donc l'individu « qui fouille les boîtes aux lettres ? » La réponse faite, je m'empresserais de ne rien reproduire, ne voulant pas participer à un acte qui n'est pas précisément propre.

« De plus, je n'aurais pas grande confiance dans la parole de l'auteur de cet acte, et, au cas particulier, cette méfiance serait des plus justifiées.

« La lettre qui m'a été adressée à Berlin n'émanait pas du cabinet particulier du ministre de la guerre ; elle ne portait pas le cachet de ce cabinet, mais simplement : « Ministère de la guerre », cachet dont sont, d'ailleurs, revêtues toutes les pièces provenant des nombreux bureaux de ce ministère.

« Les journaux allemands se demandent, dit encore la Gazette de Lorraine, « de quelle nature peuvent bien être les correspondances échangées entre le général Boulanger, ministre de la guerre en France, et M. Antoine, député au Reichstag allemand ».

« Il n'y a que deux manières d'être avec un ministre de la guerre : ou collaborateur ou espion. Je ne suis pas assez versé dans la science militaire pour jouer le premier rôle, je ne reçois donc aucune communication, et jamais un ministre de la guerre français ne me fera l'injure de me charger du second.

» Veuillez agréer, etc.

J.-D. ANTOINE,

» Député de Metz. »

M. Grévy a signé la semaine dernière le décret autorisant l'Institut de France à accepter la donation de M^{re} la duchesse d'Aumale.

Le décret ne contient aucun des titres du duc d'Aumale : les ministres et le conseil d'Etat ont décidé, après de longues discussions, de ne mentionner que la donation de « Henri-Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Aumale. »

M. Berthelot a envoyé l'ampliation de ce décret au président de la commission centrale de l'Institut. La lecture de cette pièce sera faite en assemblée générale extraordinaire des cinq académies réunies.

Quant au décret d'exil, on ne parle plus de l'abroger. La République profite sans vergogne des générosités du prince, mais elle ne pense pas au devoir de reconnaissance. Non seulement elle ne rend pas au prince la liberté de jouir du sol natal, mais elle le dépouille de ses titres.

Le Journal officiel a publié dimanche le décret autorisant l'acceptation de la donation de Chantilly.

Par conséquent, et grâce à la munificence de M^{re} la duchesse d'Aumale, les magnifiques propriétés de Chantilly appartiennent désormais à l'Institut et à la France.

L'AFFAIRE BARRÈME

L'Action revient sur l'affaire Barrême et met la justice en demeure de faire la lumière, puisqu'elle a, paraît-il, des éléments pour la faire.

Notre confrère demande notamment l'arrestation du personnage soupçonné, quitte à le faire bénéficier d'une ordonnance de non-lieu si aucune charge sérieuse ne s'élève contre lui.

L'homme en question serait « un ancien sous-préfet d'une petite ville de Normandie » qui aurait comparu le samedi, 4 courant, devant M. Taylor.

Des renseignements qui nous sont parvenus à ce sujet sont plus explicites.

On nous a donné des noms et cité des faits absolument précis.

M. le chef de la sûreté aurait intérêt à ne pas laisser l'opinion publique s'égarer plus longtemps, et il y va de sa réputation de faire sortir de l'ombre une affaire dans laquelle on pourrait l'accuser de la tenir volontairement.

LA TEMPÊTE DU 27 DÉCEMBRE

La tempête que nous avons signalée hier

a sévi sur tout le littoral de l'Océan et sur la Manche.

Les dépêches du Havre et de Bordeaux l'annoncent et font craindre de nouveaux sinistres maritimes.

Les communications télégraphiques ont été momentanément interrompues avec l'Angleterre où la tempête doit faire rage.

Les communications télégraphiques avec Londres, interrompues dans la soirée, n'ont pu être reprises pendant toute la nuit.

Au ministère des postes et des télégraphes, on n'a pu recevoir l'avant-dernière nuit une seule dépêche d'Angleterre.

On télégraphie de Bordeaux, 27 décembre :

« Le vent a soufflé en tempête cette nuit, depuis trois heures du matin. Une pluie torrentielle, mêlée de grêle, tombe en ce moment. Jusqu'à présent, aucun sinistre n'est signalé. »

Par suite de la tempête, les dépêches de l'extérieur n'étaient pas encore parvenues hier matin à Paris.

« MADAME OBLIGATOIRE »

La République française est navrée. Les nouvelles qu'elle reçoit de divers départements de l'Ouest l'affligent au point qu'elle manifeste publiquement sa douleur dans son premier-Paris et signale à qui de droit la gravité de la situation.

M. Ordinaire, l'auteur de cette lamentation, vient d'apprendre, par un camarade de la Normale, — et sans horreur il ne peut le redire, — que les Bretons n'aiment ni les écoles sans Dieu ni les gens qui les dirigent. Dans diverses communes voisines de Nantes, les instituteurs et les institutrices laïques sont en quarantaine, leurs écoles sont isolées et tenues pour suspectes, comme « des léproseries. »

A Frossay, près Paimboeuf, nous dit M. Ordinaire, « l'institutrice n'est désignée dans le pays que sous le sobriquet de MADAME OBLIGATOIRE. Elle et son mari n'ont de relations qu'avec les rares fonctionnaires assez hardis pour braver l'influence de M. de Lareinty, toute-puissante dans cette région. »

Evidemment, cela n'est pas gai. Pour peu que Madame Obligatoire et son mari aient quelque éducation, il doit leur sembler pénible d'en être réduits à fréquenter les fonctionnaires de la troisième République ; et encore pas tous, mais seulement de « rares fonctionnaires. » C'est dur.

« Les républicains perdus au milieu de cette chouannerie » dit M. Ordinaire, « regrettent que l'action du gouvernement ne se fasse pas sentir » et n'intervienne pas comme il le faudrait pour atténuer le mal. Regrets bien naturels, à coup sûr, brave cœur, aimable Jacobin ! Mais quoi ! Jadis, en semblable circonstance, la Convention s'était avisée d'intervenir dans le même pays et avait chargé un de ses membres de faire sentir son action. L'article de la République française prouve suffisamment que la vigueur de Carrier n'a pas converti la Bretagne. La force matérielle ne peut rien contre la force morale. La conscience se dresse et se révolte contre la tyrannie de la loi scélérate. Ne pouvant atteindre la loi, le peuple en atteint les exécuteurs, c'est la guerre. Tant pis pour ceux qui l'ont provoquée follement.

Ainsi, le journal qui porte comme titre le nom même de notre gouvernement demande que Jupiter-Goblet lance ses foudres laïques, obligatoires, mais non gratuites, sur cette partie de la Bretagne.

Pourtant, qui dit République doit sous-entendre Liberté. Et les électeurs de M. de Lareinty sont bien libres, ce me semble, de ne pas faire suivre à leurs enfants les leçons de Madame Obligatoire, si cela leur plaît ainsi.

Mais on sait que les républicains ont une façon toute particulière de comprendre la liberté.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Le Freeman's Journal de Dublin apprend que la nouvelle de la démission de lord Randolph, qui entraîne la chute du cabinet de lord Salisbury, a causé la plus grande joie dans toute l'Irlande.

La Nation dit que « pour faire battre de joie tous les cœurs irlandais, il suffit de savoir que le pouvoir qui organisait la per-

exécution et la tyrannie a été brisé et détruit. »

— Il paraît que la maison Rothschild, de Londres, vient d'acquiescer en grande partie la propriété du Times.

L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE — Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Londres :

« Il est aujourd'hui certain que le rapprochement qui vient de se produire entre l'empire d'Allemagne et la Russie a un caractère de précision qu'il n'avait jamais eu jusqu'ici et que l'Autriche en est absolument exclue.

« On en peut trouver la preuve dans le langage de la presse russe qui, depuis le communiqué du *Messenger du Gouvernement*, s'abstient d'attaques contre l'Allemagne, mais s'en dédommage en signalant avec plus de violence que jamais la conduite de l'Autriche dans les affaires bulgares, à commencer par les déclarations faites aux Délégations pour le comte Kalmoky jusqu'aux assurances données par le ministre austro-hongrois aux délégués bulgares.

« On en conclut que la Russie a reçu carte blanche de l'Allemagne dans les affaires bulgares et que, si l'Autriche contre-carre les plans de la politique russe dans les Balkans, ce sera à ses risques et périls et sans qu'elle ait à attendre sur ce point un appui quelconque de l'Allemagne.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

AVIS DE CRUE.

Tours, 27 décembre, 3 h. soir.

Une crue se manifeste sur le Cher. On présume que le maximum sera de 2^m 60 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 28 décembre, vers 11 heures du matin. On pense que la crue atteindra, à Tours, 2^m 60 le 29 décembre, vers 9 heures du soir.

INCENDIE DE FOURRAGE

Hier soir, vers 8 heures 1/2, le clairon d'alarme se faisait entendre dans la direction de Bagneux.

Le sieur Breton, cultivateur à Terrefort, commune de Bagneux, ayant aperçu dans la cour de sa ferme une lueur assez vive, sortit précipitamment et vit une meule de fourrages qui brûlait à l'une de ses extrémités. Avec l'aide des voisins, il put faire la part au feu et protéger l'autre moitié.

Ce fourrage, situé en plein champ, sert souvent d'abri aux voyageurs nécessiteux. Breton ne se souvient pas en avoir vu s'approcher hier de sa ferme, et cependant aucune cause ne semble avoir motivé cet incendie.

Une assurance à la compagnie du Soleil couvre les pertes s'élevant environ à 440 fr.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CAPITAINE

— Ah ! monsieur, il eût bien mieux valu pour les Darad que leur fils fût cultivateur ou aubergiste comme moi, car voilà qu'il devient un brillant sujet, sortit un des premiers du Prytanée, entra à l'École de Saint-Cyr, revint sous-lieutenant, repartit souvent au pays à cette époque, puis cessa ses visites et ne revint que pour l'enterrement de ses parents. La maison est restée sa propriété, mais on dit qu'il est mort.

Le lieutenant écoutait de toutes ses oreilles. — Mais, demanda-t-il, pourquoi n'est-il plus revenu au pays ?

— Ah ! monsieur, c'est une malheureuse aventure, qui a hâté la mort des deux vieux parents.

— Conte-la-moi aussi.

— Volontiers, mais il faut remplir un second verre.

Et le père Luchaud, trop heureux de trouver un auditeur aussi attentif, vida la bouteille dans les deux verres, but à la santé de l'armée française, et reprit son récit en posant ses deux coudes sur la table.

— Il faut vous dire, mon lieutenant, que pen-

LES CARTES DE VISITE

Aux approches du premier jour de l'An, il n'est pas sans utilité de rappeler au public les conditions auxquelles les cartes de visite sont admises à circuler par la poste.

Sous enveloppes ouvertes, les cartes sont passibles, jusqu'au poids de dix grammes, de la taxe de 5 centimes. Il peut être mis dans la même enveloppe deux ou trois cartes, selon le poids, portant le même nom ou des noms différents, sans augmentation de prix.

Les cartes mises sous bandes sont assujetties à une taxe de 1 centime au moins et de 2 centimes pour un poids de 40 grammes. Les bandes doivent être mobiles et ne doivent pas dépasser en largeur le tiers de la carte. L'adresse du destinataire doit toujours être inscrite sur la bande.

Rappelons également que les cartes de visite peuvent être inscrites à la main, mais elles ne doivent contenir que les noms, prénoms, qualité et adresse de l'expéditeur. Toute autre mention, manuscrite ou même imprimée, constitue une contravention qui rend son auteur passible d'une amende de 150 à 400 fr.

Par décision de M^r l'Évêque :

M. l'abbé Bidet, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Montreuil-Bellay.

M. l'abbé Jouiteau, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Trémont.

ANGERS.

La gare Saint-Serge a été, samedi matin, dit le *Rallément*, le théâtre d'un drame qui, pour n'avoir duré qu'une minute à peine, n'en est pas moins poignant.

Le nommé Bousergent, homme d'équipe, habituellement occupé à décharger des wagons, remplaçait dans la formation des trains un de ses camarades en congé. Vers neuf heures, alors que le train de Segré venait d'entrer en gare, il faisait changer de voie à une voiture de marchandise qu'il amenait dans ce but sur une plaque tournante. A ce même moment, il aperçut le train qui, après avoir laissé les voyageurs sur le quai de la gare, faisait machine en arrière. Une collision allait certainement se produire entre le train en retour et le wagon engagé sur la voie de traverse. Bousergent s'élança, dans l'espoir qu'il pourrait, dans un suprême effort, faire reculer son fourgon ; mais il était trop tard, et la malheureuse, pris entre les deux tampons, eut tout un côté du corps entièrement et horriblement broyé. La mort fut instantanée.

Bousergent, victime de son dévouement, était âgé à peine de quarante-deux ans. Il laisse une veuve et deux enfants. Il nourrissait en outre de son travail son vieux père et sa belle-mère, que cet accident laisse dans la misère.

Les obsèques du malheureux Bousergent ont eu lieu hier lundi, à 2 heures de l'après-midi.

Presque tous les employés de la gare Saint-Serge accompagnaient le convoi.

dant toute son enfance, le jeune Darad allait souvent chez un monsieur du voisinage qui s'appelait Marin, demeurait à un ou deux kilomètres d'ici et avait deux filles...

— Une brune et une blonde, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Une maison avec jardin, et terrasse sur la route.

— Mais oui ! vous les connaissez donc ?

— Non. Pas du tout.

Le père Luchaud se gratta le front :

— Je ne comprends pas, murmura-t-il : comment ne les connaissez-vous pas, si vous savez qu'il y avait une blonde et une... mais enfin, cela ne me regarde pas. Je continue. Le jeune homme jouait donc avec ces demoiselles, et ma foi, tous les jours ou presque tous les jours, pendant les vacances, c'était de courir chez M. Marin, à l'Eslière, et les parents des deux côtés n'y voyaient, comme on dit, que du feu ! Et voilà qu'en grandissant, Darad allait toujours à l'Eslière. On ne jouait plus, mais on causait surtout avec l'aînée, M^{lle} Gabrielle...

— La brune ?

— Précisément.

— Celle qui est mariée ?

— Mariée ? Jamais de la vie ! Il est même bien probable qu'elle ne se mariera pas.

— Mais les bébés, sur la terrasse ?...

La Compagnie d'Orléans vient de congédier le malheureux Cabarel, auteur involontaire du terrible accident de la gare Saint-Laud.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 27 Décembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 50 à » » » »	9 » » » » »	9 » » » » »
Saumur, 15 50 16 » »	9 » » » » »	9 75 » » » »
Baugé, 15 » » » » »	11 » » » » »	8 50 » » » »
Segré, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Beaupréau, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Montfaucon, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Montrevaux, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Chemillé, 15 » » 15 50	8 50 » » » »	9 » » » » »
Champocéaux, 15 » » 15 50	9 50 » » » »	9 50 » » » »
St-Flor-le-Vieil, 15 » » 15 50	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Cholet, 15 » » 15 50	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Vihiers, 14 50 15 » »	8 » » » » »	8 50 » » » »
Brissac, 15 50 16 » »	8 » » » » »	8 25 » » » »
Chalonnay, 15 50 » » » »	8 75 » » » »	9 » » » » »
Doué, 15 » » 15 50	7 » » » » »	8 25 » » » »

A Nantes, blés américains, de 21 75 à 22 » » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 19 25 à 19 75 les 100 kilos.

M. DOUESNEL, ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, nous prie d'informer nos lecteurs que, comme les années précédentes, il a mis en vente son immense assortiment de Bonbons et Liqueurs, dont la qualité, réunie au bon marché, n'a plus besoin de recommandations. Envoi franco du catalogue.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 décembre.

La panique qui avait alourdi les cours de nos rentes se dissipe peu à peu et les cours accusent un léger mouvement de reprise : 3 0/0, 82.37 ; 4 1/2 0/0, 109.90.

Les obligations foncières et communales à lots du Crédit Foncier se recommandent à l'attention des capitalistes par les bénéfices sérieux qu'elles assurent à bref délai par la réalisation au pair. Aussi les demandes sur ces valeurs sont-elles très suivies et il faut s'attendre à voir franchir bientôt la distance qui les sépare du cours de 500. L'action se négocie à 1.422.50.

L'action de la Société Générale se traite à 472.50, ce cours encore inférieur ne tardera pas à être dépassé, l'excellente situation de cette société devant porter rapidement ce titre au cours de 500. Il suffit pour s'en rendre compte de constater le bilan du 30 novembre qui constate une augmentation importante des bénéfices sociaux et un accroissement du compte de dépôts qui témoigne la confiance du public dans cet établissement.

Les polices A B de l'Assurance Financière, qui disposent de garanties spéciales, font de ce titre une valeur digne d'attirer l'attention des capitaux de l'épargne.

On demande aujourd'hui l'action de Panama à 420. Ces cours sont bien tenus et ne tarderont pas à monter, étant données les bonnes nouvelles reçues des chantiers. La commission partie au Caire sous la présidence de M. Ch. de Lesseps vient de décider de donner 80.000 livres sterling au gouvernement égyptien pour les travaux nécessaires à l'agrandissement du canal.

Les cours des actions de nos chemins de fer sont bien tenus avec un léger mouvement de reprise. Demandes très suivies sur les obligations.

— Ce sont ceux de sa jeune sœur, la blonde.

Une certaine lumière commençait à se faire dans l'esprit du lieutenant d'Avril. Il écoutait de plus en plus avidement le récit du père Luchaud.

Celui-ci reprit :

— Les choses allèrent si bien entre les deux jeunes gens, à l'Eslière, qu'un beau jour le sous-lieutenant Darad déclara à ses parents qu'il aimait M^{lle} Gabrielle, et les pria d'aller demander à M. Marin la main de sa fille. Les deux vieux eurent beaucoup de chagrin à cette révélation. Ils trouvaient leur fils trop ambitieux et craignaient un refus, car les Marin étaient riches relativement aux Darad. Mais le jeune homme les rassura, leur dit qu'il était aimé de la jeune fille, et les détermina à faire la démarche officielle.

— Vraiment ! s'écria d'Avril, au comble de la surprise. Vous êtes bien sûr de ce que vous dites, M. Luchaud ?

— Aussi sûr que je vous vois et que je vous entends, mon lieutenant. M. Marin reçut très bien M. et M^{lle} Darad, mais quand il connut l'objet de leur visite, il poussa un cri d'étonnement, s'aperçut tout d'un coup de l'imprudence qu'il avait commise en laissant sa fille causer avec le jeune Darad, et n'eut pas un instant la pensée de consentir au mariage, parce qu'il tenait beaucoup à la fortune et que Darad n'avait rien. Mais comme il

L'Épicerie Parisienne MAISON TARODE

Place de la Poste,

Vient de mettre en vente un grand choix d'articles pour Noël et Jour de l'An, tels que : Crêches, Sabots Jésus, Arbres et diverses fantaisies en cartonnages et porcelaines ;

Articles nouveaux à des prix très-avantageux.

La Maison recommande également ses Bonbons en chocolat extra-fins, Fondants unis et fourrés, Dragées, Pralines, Gâteaux Anglais et Français, Vins fins et Liqueurs.

LE TOUT DE PREMIER CHOIX.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. Louis MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 31, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 13 fr. Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 décembre :

TEXTE. — Périophtalmes, poissons terrestres, par M. Ch. Brongniart. — M^{me} Campan, par M. G. L. — Anagrammes, par M. X. — Les Tombeaux à Athènes, par M. E. Lesbazeilles. — Un Faiseur de vers et une plaideuse.

GRAVURES. — Périophtalmes. — M^{me} Campan. — Nichée de rouges-gorges, par Giacomelli. — Avenue des Tombeaux à Athènes; restauration, par M. Hector Leroux. — Au cabaret, vignette du *Roman bourgeois* de Furetière.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n^o 300 (20 décembre 1886) : Le marchand de Nuremberg, conte de Noël. La chanson de Noël. Chronique de la Lanterne d'Arlequin. La France dans dix ans, aventures extraordinaires de deux rétrogrades (suite).

Marché de Saumur du 24 décembre

Blé semence (l'hect.)	—	Graine de trèfle 50k.	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	— luzerne. 50k.	—
From. 1 ^{er} q. l'h. 77k.	16	— de lin. 50k.	—
Halle moyenne, 77k.	15 73	Foin (la charr.) 780k.	70
Seigle 75k.	11	— Luzerne — 780k.	60
Orge 65k.	11 25	Paille — 780k.	40
Avoine 50k.	9	Amandes en c. 50k.	—
Fèves 75k.	11	— cassées 50k.	—
Pois blancs . . . 80k.	24	— Cire jaune. . . 50k.	190
— rouges 80k.	20		
Colza 100k.	—	Chanvres 1 ^{re} qualité,	—
Chenevis . . . 50k.	—	les 52 k. 500.	44
Farine, culas. 157k.	42	— 2 ^e — — — —	42
Huile de noix. 50k.	125	— 3 ^e — — — —	40

CIDRE DE BRETAGNE

La barrique. 38 à 40 fr.

ne voulait ni avouer cette raison, ni consulter sa fille, ni blesser les parents de Darad, il ne craignit pas de dire à ceux-ci que sa fille aînée aimait un autre jeune homme auquel elle était promise, M. Luzat.

— C'était donc un mensonge ?

— Vous allez voir, monsieur. Les deux Darad revinrent désolés, et leur fils, au désespoir de s'être trompé sur les sentiments de celle qu'il aimait depuis si longtemps, partit et ne revint plus. Quelques mois après, les deux vieux moururent de chagrin, presque en même temps que M. Mario.

— Et M. Luzat ?

— Eh bien, monsieur, voilà justement ce qu'il y a de triste dans l'histoire : M. Luzat n'aimait pas l'aînée, mais bien la jeune, qu'il a épousée depuis cette époque, et M^{lle} Gabrielle vit avec eux. Quant au sous-lieutenant, on ne l'a pas revu depuis l'enterrement de ses parents ; sa maison est gardée par le cantonnier qui coupe de temps en temps les ronces du jardin, et toutes les fois que je passe par là je ne puis m'empêcher de penser au malheur de ces pauvres gens, autrefois si heureux.

— Vous êtes un brave homme, M. Luchaud, s'écria le lieutenant, vivement ému ; mais, dites-moi, savez-vous si réellement M^{lle} Gabrielle aimait le sous-lieutenant Darad ?

(A suivre.)

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.
Adjudication définitive
 Dimanche 2 Janvier, à une heure,
 En l'étude de M^e BRAC,
DE LA MAISON
AVEC JARDIN
 Rue de la Croix-Verte, 47, appartenant
 à M^{me} LOYAU.
 Mise à prix: 4,000 fr.
 Une seule enchère adjugera.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.
A VENDRE
 A L'AMIABLE,
DEUX MAISONS
 Situées à Saumur,
 Rue Saint-Nicolas, l'une n° 63,
 l'autre n° 74.
 S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé.
A VENDRE
 à l'amiable,
 1^{re}. Grande et belle MAISON BOURGEOISE, située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 20 minutes de Saumur et à 100 mètres de la gare de Brézé;
 JARDIN POTAGER et clos de terre et vigne y attenants, d'une contenance d'environ un hectare;
 2^{de}. MAISON DE PRODUIT, située au centre du bourg de Saint-Cyr.
 Revenu justifié: 450 fr.
 S'adresser à M^e LECOMTE, notaire à Brézé. (841)

A VENDRE
 1^{er} 5 hectares de pré, en plusieurs parcelles;
 2^o TERRAINS PROPRES A BATIR;
 3^o Maisons bourgeoises, avec jardin, écurie et remise, situées à Saumur et dans les environs;
 4^o Propriétés de revenu et d'agrément.
 S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, 5.

A VENDRE A L'AMIABLE
Un Immeuble en bâtiment
 Longueur 60 mètres,
 En un, deux ou trois lots,
 Bonne position, au Pont-Foucharde.
 Toutes facilités de paiement.
 S'adresser à M. AUTRAN-COULON.

A LOUER
 DE SUITE
REMISE ET ÉCURIE
 Rue des Saulaies.
 S'adresser au bureau du journal.

CHANTIER DE CHARPENTE
A CÉDER
 S'adresser au bureau du journal.

CIDRES
 Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS
 AUX
Propriétaires de Chevaux
 Pour guérir promptement:
 Sennes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,
 EMPLOYEZ
 l'Onguent Souverain de A. PAJOT.
 Seule Maison de vente,
L. BONNEAU
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,
 SAUMUR.
 On trouve en la même maison: Brosse, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Et d'Agriculture progressive réunis
 32^e ANNÉE
 Paraissant tous les samedis
 AVEC DE NOMBREUSES FIGURES
 Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
 pour six mois... 3 fr. 50
 pour trois mois... 2 fr. 50
 Étranger (Union postale) 8 fr.
 Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.
 Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
 Administration: 15, rue de Tournon, à Paris.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
 DE TOUTES LES Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
 Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LENOIR-MAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Offres et Demandes
HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR
 ON DEMANDE un élève en pharmacie. (800)

PELOU-PETIT
 Quai de Limoges, 42, Saumur.
 Expertises, levé de plans, arpentage, constatation d'état de lieux, vérification de mémoires de travaux, gérances de propriétés, vente, achat et location d'immeubles, recouvrements de créances, etc.

Études de M^e E. SOLOMAN, docteur en droit, avoué à Tours; M^e CHAUVIN, notaire à Tours; M^e BRÉTON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, commis pour la vente.

A VENDRE PAR ADJUDICATION
 En 48 lots,
BÂTIMENTS
TERRES, PRÉS, VIGNES et JARDINS
 Sis communes de Varennes-sous-Montsoreau, de la Breille et Chouzé-sur-Loire,
 Dépendant de la succession de M. ALBERT ROUSSE et appartenant à sa fille mineure.
 L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e BRÉTON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, près Saumur, le **dimanche 2 janvier 1887, à midi**, pour être continué, s'il y a lieu, le **DIMANCHE 9 JANVIER, même heure.**

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE
 (Arrondissement de Saumur)
P. GODET
 Éditeur, Imprimeur-Libraire.
 Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.
 Prix: 10 centimes.

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
 Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
 Extraction, Aurification - Prix modéré.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 DÉCEMBRE 1886.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.
8 %	82 20	82 05	Est	795	798 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	525 25	527 50
3 % amortissable	88 10	86 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	523 75		Est	387	386 50
3 % (nouveau)		82 70	Midi	1175	1170	1865, 4 %	522 50	522	Midi	398 50	396
4 1/2 %	103 90	103 75	Nord	1590	1596 50	1869, 3 %	412 50	411 50	Nord	400	401 50
4 1/2 % (nouveau)	109 85	109 83	Orléans	1325	1322 50	1871, 3 %	403	401	Orléans	398 50	397 50
Obligations du Trésor	518	519 75	Ouest	862 50	867 50	1875, 4 %	514 50	514 50	Ouest	396	398
Banque de France	4310	4310	Compagnie parisienne du Gaz	1460	1460	1876, 4 %	515	514 50	Paris-Lyon-Méditerranée	394	394 50
Société Générale	473 75	475	Canal de Suez	2065	2068 75	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524	Paris-Bourbonnais	395	395
Banque d'Escompte	1025	1025	C. gén. Transatlantique	516 25	520	Obligations communales 1879	476	476	Canal de Suez	582	579 75
Crédit Lyonnais	570	573	Russe 5 0/0 1870	99 25	100	Obligat. foncières 1879 3 %	473 50	477			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1423 75	1417 50				Obligat. foncières 1883 3 %	383	385			
Crédit mobilier	310	315									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ						SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 06	6 53			1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 53		4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 39	3 06	5 42	10 5
Saumur(état)		6 50	8 31	10 21		4 13	8 30	Saumur(état)	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09		3 18	5 54	
Nantillyhalte		7 03	8 37	10 45		4 26	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18		3 27	6 03	
Varr.-Chacé		7 09	8 43	10 52		4 32	8 49	Montreuil(a)	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	8 32	12 31		3 40	6 14	
Brézé-s.-Cyr		7 17	9 02	11		4 39	8 56	(dép.)	7 34	9 29	5	4 23	10 08	12 39	2 11	4 04	6 38	11 45	
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	7 43	9 40	5 11	5 17	10 11	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 39
(dép.)	2 36	7 33		11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44	10 22						
Thouars	2 55	7 59		11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20	10 31						
Loudun		8 10		3 16	2 52		9 52												
Poitiers		10 33		10 40	5		12 12												

LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 42		
St-Martin		7 08	9 26	1 33		7 27			
St-Clément		7 15	9 33	1 40		7 34			
Les Rosters		7 23	9 41	1 47	3 43	7 41			
La Ménitrie	3 31	7 35	9 53	2 07	3 52	7 50	11 18		
Angers	3 58	8 23	10 41	2 40	4 20	8 33	11 52		

SAUMUR (ORLÉANS) - TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 28	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04	10 24
Varennes		8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	
Port-Boulet	3 49	8 45	9 45	1 13	4 59	7 30	10 42
La Chapelle		9		1 24	5 17	7 44	
Langeais	4 26	9 29	10 09	1 59	5 50	8 15	11 11
Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9	11 43

COFFRE-FORT
 DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
 Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,
PAUL GODET
 IMPRIMEUR, SAUMUR.